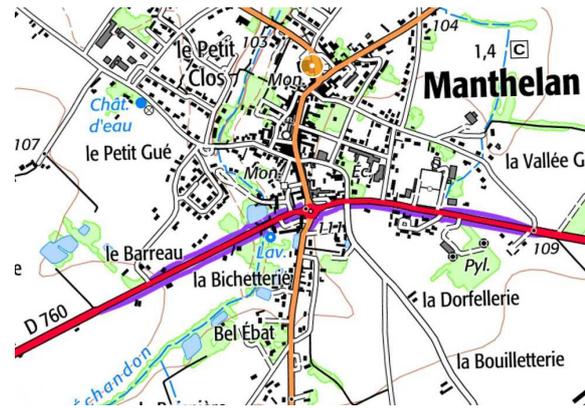


Déconnexion de l'étang communal et restauration de l'Échandon à Manthelan (37)

Situé en tête de bassin versant de l'Échandon, l'étang communal de Manthelan avait été construit sur le cours d'eau.

La vanne faisait obstacle à l'écoulement et entraînait un surcreusement à l'aval (hauteur de chute : 1,55 m) et un engorgement du cours d'eau altérant la qualité globale des eaux.

Les travaux ont consisté à déconnecter l'étang du cours d'eau pour le rendre indépendant. Sa surface a été réduite par l'implantation d'une digue de séparation créant **un nouvel étang** de 1 800 m² (2 400 m² auparavant), suffisant au maintien des usages préexistants et alimenté uniquement par les eaux pluviales, **sans effet négatif sur le fonctionnement de la rivière.**



Le plan d'eau a été équipé d'organes simplifiant sa gestion (moine, déversoirs de sécurité). La **suppression de sa vanne** s'est accompagnée de travaux de **restauration du lit du cours d'eau sur 420 m** en amont et en aval de l'ancien étang.

Ce projet s'inscrit plus globalement dans une démarche communale pour la mise en valeur du site et doit permettre de **recréer un lien entre les habitants et la rivière.**

Objectifs des travaux réalisés :

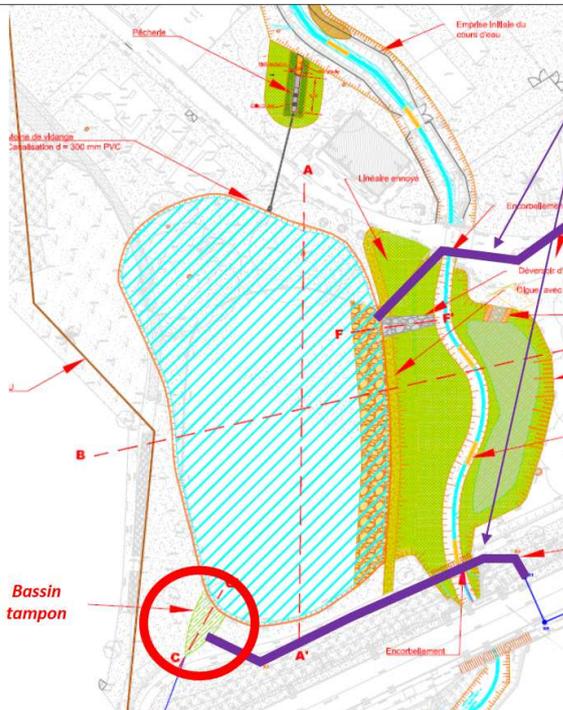
Rétablir une continuité sur le cours d'eau, favorable à une amélioration de la qualité écologique, biologique, hydraulique et paysagère tout en conservant les usages préexistants.

Maître d'ouvrage : Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre.

Entreprises ayant réalisé les travaux : Environnement 41, Varvoux TPF

Période de réalisation des travaux : septembre 2018

5 jours végétation + 5 semaines de terrassement et mise en place des équipements de l'étang.



Déversoir de sécurité



Moine



Pêcheurie



Avant



Après

Coût total et financements du projet : 108 000 €

Entretien de la végétation, remise en état (plantations,...) 13 000 €. Restauration de l'Echandon : 28 000 €

Déconnexion de l'Étang et travaux connexes 67 000 €

Subventionnés à 100 % (80% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, 20% par la Région Centre Val de Loire.

Aspects techniques :

Une phase d'**entretien de la végétation** préalable a été nécessaire pour dégager le lit du cours d'eau et l'emprise du lit et plan d'eau.

Avant de **déconnecter l'étang**, une pêche et une mise à sec de plusieurs mois ont été effectuées. Pour la **création du nouvel étang** communal, les vases ont été décapées et évacuées, la digue de séparation a été créée refermant le nouvel étang communal. **Son alimentation est assurée par la dérivation du réseau d'eau pluviale**. Il passe de la rive droite à la rive gauche en empruntant un encorbellement créé sur une passerelle de l'Echandon. Le tuyau PVC enterré dès que possible achemine les eaux vers une zone tampon constitué d'un filtre de pierres et d'une végétation spontanée.

Les équipements de l'Étang ont été mis aux normes et en facilitent désormais la gestion. Un système de vidange a été installé avec la pose d'un moine et de sa canalisation (diamètre 300 mm), un déversoir empierré assure la sécurité de l'ouvrage en cas de trop plein et une pêcherie facilite la prise du poisson.

Suivi mis en place : Aucun (veille du SAVI et de la commune).

Présentation des impacts : La continuité écologique et sédimentaire du cours d'eau est assurée. Ses écoulements ne sont plus soumis aux impacts de l'étang (température, évaporation, développement bactérien). L'Echandon bénéficie de 420 mètres d'écoulement diversifiés propice à l'installation de la faune aquatique. La zone humide gagnée autour du cours d'eau devient un espace de biodiversité et devient une zone d'expansion de crues de 700 m².

Informations sur les aspects administratifs : Le projet a été réalisé dans le cadre du contrat territorial de restauration de l'Indre médian prévoyant un programme de travaux de 2014 à 2018. Suite à l'étude préalable réalisée en 2010-2011, le dossier de déclaration d'intérêt général (DIG) a été validé en 2013. Une autorisation de réaliser les travaux au titre de la loi sur l'eau a été nécessaire.

Information complémentaire : Plusieurs scénarii ont été proposés à la municipalité et au comité de pilotage. Afin d'accompagner la commune de Manthelan, propriétaire du site, dans sa prise de décision, **une visite a été organisée par le SAVI sur la commune de Mesland (41)** pour observer les travaux de contournement d'un plan d'eau réalisé par le Syndicat de Bassin de la Cisse. Lors de cette rencontre, les élus de Mesland ont pu faire partager leur retour d'expérience et les avis très positifs de la population. Après deux comités de pilotage du 13 mars et du 10 avril 2017, **le scénario du maintien d'un plan d'eau déconnecté de l'Echandon a été retenu**.

Documents disponibles sur demande : CCTP sur demande.

Diaporama : https://www.savi37.fr/images/Newsletter/Octobre_2018/Diaporama_travaux_Manthelan.pdf

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Aurélien GOLFIER - 02 47 26 96 83 - contact@savi37.fr

PDT au moment des travaux : Stéphane AUGU - 1 avenue de la Vallée du Lys à Pont de Ruan